

**Dispositifs d’INJEP Veille & Actus n° 524 du 7 février 2024**

**Amélioration de l'enseignement des compétences et aptitudes numériques dans le domaine de l'éducation et de la formation**

[Recommandation du Conseil](https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-15740-2023-INIT/fr/pdf) sur l'amélioration de l'enseignement des compétences et aptitudes numériques dans le domaine de l'éducation et de la formation

Journal officiel de l’Union européenne, 23/01/2024

Les compétences et aptitudes numériques sont devenues indispensables dans presque tous les secteurs de la société et de l'économie, et une pièce maîtresse de l'inclusion sociale, du bienêtre, de la citoyenneté active, de l'employabilité, de la productivité, de la sécurité et de la croissance. Tous les citoyens ont besoin de compétences et d'aptitudes numériques pour vivre, pour apprendre, pour travailler, pour exercer leurs droits, pour s'informer, pour accéder aux services en ligne, pour communiquer, pour consommer et pour créer et diffuser des contenus numériques.

[Recommandation du Conseil](https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-15741-2023-INIT/fr/pdf) relative aux principaux facteurs favorisant la réussite de l'éducation et de la formation numériques

Journal officiel de l’Union européenne, 24/01/2024

Les conclusions du Conseil européen du 9 février 20231 ont souligné la nécessité de mener une action plus audacieuse et plus ambitieuse pour continuer à développer les compétences nécessaires aux transitions écologique et numérique grâce à l'éducation, à la formation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, afin de relever les défis liés aux pénuries de main-d'œuvre et à la transformation des emplois, y compris dans le contexte des défis démographiques.